

Communication

Thème 5 - Certification de la qualité et territoire

La co-construction d'un produit territorialisé
Le cas d'une filière cacao en Équateur

Michel Dulcire, CIRAD-TERA, BP 5032, TA 60/15, 73 rue JF Breton, 34398
Montpellier Cedex 5, michel.dulcire@cirad.fr
Gilles Roche, CIRAD-TERA, BP 5032, TA 60/15, 73 rue JF Breton, 34398
Montpellier Cedex 5, gilles.roche@cirad.fr

Résumé

Depuis le début de l'ère coloniale le cacao cultivé dans la zone de la « Côte » en Équateur fait partie de l'histoire. Un mythe s'est forgé autour de sa production, et des exportations massives des débuts du XX^{ème} siècle. La « *pepa de oro* » symbolise cette « époque dorée » du pays, sa richesse momentanée. Si son évocation est nostalgique, elle n'en reste pas moins fortement identitaire. La variété cultivée à l'origine est une variété endémique à l'Équateur, aux qualités « typées ». Les éléments que nous proposons ici sont issus d'un travail qui visait à identifier la place et le rôle de la recherche dans le processus de construction d'un cacao équatorien « issu de culture biologique ». Son intervention a répondu à la sollicitation d'un industriel chocolatier français, de fourniture d'un cacao fin. Nous nous intéressons ici en particulier au processus de traduction de cette demande industrielle soumise à la recherche et aux organisations de producteurs : c'est à dire l'évolution de cette demande et des réactions de comportement correspondant des acteurs. Nous avons caractérisé les différences de représentation des différents acteurs et leurs modes de rapprochement, au moyen d'enquêtes compréhensives auprès des producteurs et de leurs associations, de la recherche internationale et nationale, de l'industriel chocolatier, et des bailleurs de fond internationaux. De nombreux résultats positifs énoncés par les acteurs, innovations sociotechniques et organisationnelles, apprentissages, attestent de la convergence progressive des différents objectifs des partenaires, un renforcement qui reste fragile. Néanmoins les hésitations et les doutes exprimés en particulier par les producteurs, concernent les nouvelles « façons de faire », techniques et organisationnelles. Ils sont largement issus du paradoxe d'une innovation, un produit typé défini et construit avec eux à partir de la tradition de la culture du cacao. Nous proposons en conclusion quelques réflexions sur les modes d'intervention de la recherche en partenariat.

Mots clé : Cacao – Équateur - Filière - Recherche en partenariat - Territoire

La construcción común de un producto territorial
El caso de una cadena cacao en Ecuador

Michel Dulcire, CIRAD-TERA, BP 5032, TA 60/15, 73 rue JF Breton, 34398
Montpellier Cedex 5, michel.dulcire@cirad.fr
Gilles Roche, CIRAD-TERA, BP 5032, TA 60/15, 73 rue JF Breton, 34398
Montpellier Cedex 5, gilles.roche@cirad.fr

Resumen

Desde el principio de la era colonial el cacao cultivado en la zona de la "Costa" en Ecuador forma parte de la historia. Un mito se forjó en cuanto a su producción, y a las exportaciones masivas de los principios del Siglo XX. La "pepa de oro" simboliza este "época dorada" de riqueza del país. Si su evocación es nostálgica, queda no sigue siendo con mayor fuerza idéntica. La variedad cultivada al origen es una variedad endémica en Ecuador, con calidades "características". Los elementos que aquí proponemos son resultantes de un trabajo encaminado a definir el lugar y el papel de la investigación en el proceso de construcción de un cacao ecuatoriano "de cultivo biológico". Su intervención respondió a la exigencia de un industrial chocolatero francés, la del entregamiento de un cacao fino. Aquí nos interesamos particularmente al proceso de traducción de esa demanda sometida a la investigación y a las organizaciones de productores: sea la evolución de la solicitud industrial y de las reacciones correspondientes de los actores. Caracterizamos las diferencias de representación de los diferentes protagonistas y de sus formas de ayuntamientos, por medio de encuestas comprensivas ante los productores y sus asociaciones, de la investigación internacional y nacional, del industrial chocolatero, y de los proveedores de fondos de fondo internacionales. Numerosos resultados positivos enunciados por los protagonistas, innovaciones sociotécnicas y organizativas, aprendizajes, demuestran la convergencia progresiva de los distintos objetivos de los socios, un refuerzo que sigue siendo frágil. Sin embargo las vacilaciones y las dudas expresadas en particular por los productores, se refieren a las nuevas "maneras de hacer", técnicas y organizativas. Son ampliamente resultantes de la paradoja de una innovación, un producto típico definido y construido con ellos a partir de la tradición de la cultura del cacao. Proponemos en conclusión algunas reflexiones sobre los métodos de intervención de la investigación en "partenariado"¹.

Palabras clave: Cacao - Ecuador - Sector - Investigación en "partenariado"- Territorio

¹ *Partnership* en inglés, *partenariat* en francés. Un representante español de la Comisión Europea propone tal palabra, justificándolo frente a términos tipo "acuerdos de asociación", "asociación económica", "cooperación", de varias instituciones (FAO, OMS etc.)

Le cacao constitue en Équateur un symbole nostalgique : il évoque l'époque « dorée » des exportations massives de la fin du XIX et au début du XX siècle, et a une image identitaire, « notre cacao national ». Cette époque a pris fin de façon assez brutale pendant les années 1910 avec l'arrivée de maladies comme la moniliose (*moniliophthora roreri*) et le balai de sorcière (*crinipellis pernicioso*) qui en plus d'une baisse importante de la production a entraîné l'importation de matériel végétal plus tolérant, de type Trinitario, néanmoins différent de la variété endémique (cacao nacional), ce qui a influé sur la saveur du cacao.

Notre travail consistait d'une part à analyser comment certains groupements de producteurs de cacao avaient mis en place, afin de répondre à une demande industrielle française, de nouveaux systèmes techniques, ses étapes et les modes de gestion, et d'autre part à comprendre comment les « autres » acteurs – recherche et industrie - avaient réagi et influencé. Notre hypothèse était que la posture de recherche en partenariat avec les acteurs du développement, ici l'industriel et la profession, produit des innovations sociotechniques et organisationnelles adaptées, des réponses que la seule recherche « conventionnelle » peine à apporter.

Des enquêtes complètes (au sens de Kaufman 1996) ont été réalisées en avril 2006 auprès des différents acteurs² : membres et responsables des douze groupements de producteurs, unité de coordination de ces précédents, chercheur, responsable français de l'importation. Nous cherchions à identifier comment la mise en place du contrat « cacao biologique », demande issue de partenaires français, avait suscité de nouvelles attitudes et les nouvelles pratiques d'utilisation induites. C'est dans cet esprit que nous nous sommes particulièrement intéressés au partenariat entre différents acteurs, et les innovations conséquentes.

Nous avons également recueilli les opinions et actions des associations activement liées au processus depuis cinq ans. Il s'agissait de caractériser leurs interrogations, mais aussi leurs appuis techniques et organisationnels en réponse aux évolutions des demandes de KAOKA, et des producteurs.

Les enquêtes ont porté sur leurs visées stratégiques et sur leurs représentations de l'inscription territoriale du cacao : son histoire, sa signification culturelle et sociale, ses pratiques techniques – dont le traitement post-récolte - et organisationnelles, ses rôles économiques et sociaux, ainsi que l'avenir envisagé. Les réponses variées, individuelles et collectives, de ces groupes nous ont permis une analyse comparative des interrogations individuelles et communes, et de rendre compte de leurs points de vue quant aux évolutions des pratiques sociotechniques et organisationnelles des différents membres de la filière cacao. Ces entretiens nous ont permis de faire émerger les représentations des différentes parties prenantes, sur l'objet cacao et sa construction. La transcription de ces représentations sur l'objet cacao nous ont permis de confronter les raisons qui orientent et justifient les manières de faire, de dire ou encore de se coordonner des agents. Nous avons mis en évidence les hésitations, les doutes initiaux des producteurs quant aux nouvelles « façons de faire » nécessaires peu à peu identifiées, et la convergence progressive des différents objectifs des partenaires.

Notre hypothèse spécifique est que les modes de mise en place des dispositifs de recherche en partenariat influent sur les types d'innovations et leurs modes d'appropriation (donc leur durabilité).

Le cacao, un symbole identitaire

² 15 enquêtes de groupe (un groupe de représentants, de membres d'une institution), et 13 enquêtes individuelles de différents membres de mêmes organisations, font 28 interviews distinctes au total.

Depuis le début de l'ère coloniale le cacao cultivé dans la zone de la « Côte » en Équateur fait partie de l'histoire du pays, c'est l'argent du cacao qui en partie a servi à financer la guerre d'indépendance. Le mythe s'est forgé autour de sa production, qui symbolise « l'ère dorée » de la richesse du pays aux débuts du XX^{ème} siècle. Souvent évoquée sur un mode nostalgique, elle n'en reste pas moins fortement identitaire. Les superlatifs abondent pour désigner le cacao et sa culture : la « pepa de oro³ » ou encore « l'immense richesse » que son exportation massive a permise aux débuts du XX^{ème} siècle.

La variété cultivée à l'origine est une variété endémique à l'Équateur, aux qualités reconnues « typées » (Salette 1985), le cacao Nacional. Jusqu'aux années 1930 sa production sera assurée par de grandes haciendas : de petits producteurs en prendront progressivement le relais. L'Équateur exporte actuellement de l'ordre de 80.000 tonnes de cacao par an. Celui-ci souffre souvent d'importants défauts de qualité, liés aux modes de séchage, de fermentation, etc.

C'est dans ce contexte, avec l'appui d'un programme de coopération internationale entre l'Union Européenne et le Ministère de l'Agriculture de l'Équateur que se met en place un programme de recherche et de développement sur l'amélioration de la qualité du cacao en Équateur. La période d'exécution de ce programme a été de 5ans (1995 – 2000). Dans le cadre des activités de ce programme ont été développées des activités de recherche sur la qualité du cacao concernant principalement l'influence génétique sur la qualité du cacao. Mais aussi des activités socio-économique au niveau des organisations paysannes ce qui a permis la mise en place d'une quinzaine de coopératives et de UNOCACE (Unión Nacional de las Organizaciones Campesinas Cacaoteras de Ecuador) organisation de second niveau. En octobre 2000, à la fin de l'appui externe, UNOCACE exportait et commercialisait sur le marché local une partie du cacao produit par ses membres. (Roche 2002). Cette construction organisationnelle constitue un premier acquit important, qui fléchit cependant à la conclusion du programme de coopération, en particulier parce que ce dernier n'avait pas pu ou su évaluer l'importance de prendre en compte les débouchés du produit. Lors de l'étude de faisabilité faite par KAOKA en 2001 pour la mise en place de son partenariat avec une institution équatorienne, UNOCACE était en situation de dépôt de bilan.

Les objectifs et attentes initiaux des trois groupes

La demande initiale de l'entreprise Kaoka

La stratégie de la firme KAOKA, spécialisée dans les chocolats « bio » et fins, est de diversifier et de sécuriser ses sources d'approvisionnement : ses produits sont élaborés à partir de cacao soit de la même origine, soit d'assemblage de cacao provenant de différents pays.

La réputation du cacao d'Équateur amène le directeur de l'entreprise à y prospecter. Son premier séjour sur place, en 2000, lui permet :

- de confirmer le potentiel organoleptique des cacao de différentes zones de production
- de constater le bon niveau organisationnel des associations

³ Littéralement grain d'or

Il a la volonté de travailler avec des organisations, avec lesquelles les relations établies sont plus faciles à définir et à gérer qu'avec des individus. Par contre il ne réussit pas en ce moment à identifier des partenaires collectifs prêts à « rentrer dans le jeu ».

Les convictions intimes du directeur de KAOKA orientent le dispositif qu'il souhaiterait mettre en place. La dimension humaine est pour lui indispensable à prendre en compte pour le développement durable, il faut favoriser le lien social et humain pour lui redonner du sens. L'option qualité d'un produit haut de gamme est énoncée ainsi que le choix affiché d'un cacao issu de culture biologique et relevant d'un « commerce équitable ». Il ne nous appartient pas ici de porter un jugement sur la qualité de ces deux aspects : le bio n'est qu'une norme technique, dont la satisfaction relève de procédures de contrôle établies au niveau européen. L'appréciation « équitable » est difficile à juger, compte tenu des conflits internationaux actuellement forts qu'elle signifie (Jacquiau 2006 ; Maleysson 2006).

Les enquêtes font ressortir que les producteurs n'ont que peu pris conscience de ce que représentaient le label Agriculture Biologique et le logo « Bio-Equitable » pour le consommateur du Nord. Les modes d'appréciation et d'évolution des prix de d'achat provoquent aussi des interrogations, également d'intensité variable selon les producteurs.

Les attentes des 12 associations de producteurs et de leur institution

Le dispositif s'ébauche en 2001. L'épithète participatif formulé par la recherche et KAOKA, qualifiant « l'étude de faisabilité participative », est rarement énoncé spontanément par les producteurs et les associations de base. Interrogés sur le mode de démarrage, c'est « l'absence d'autre choix » qu'ils invoquent souvent, en particulier parce que l'avenir de l'institution UNOCACE, était compromis. Ce participatif « par défaut » ne remet pas en cause la volonté de KAOKA ou de la recherche d'associer les producteurs et leur organisation à la définition et à la mise en oeuvre du dispositif, elle illustre d'abord la difficulté des agents à se coordonner pour élaborer un projet, une question, communs. L'exemple de la norme UNOCACE – KAOKA déposée au service de contrôle des exportations est pourtant le fruit de ce travail participatif, ce qui illustre la complexité ressentie chez certains.

La participation et le rôle de la recherche

Un des gros intérêts de ce dispositif est que, outre les producteurs et leurs organisations, il associe la recherche à la demande de l'entreprise.

Une première question : la recherche était-elle indispensable ? L'industriel l'affirme, mais il s'est adressé à « l'homme de la recherche » et non pas à la recherche, ainsi qu'à sa capacité à contribuer à la définition et à la mise en place du dispositif : le « conseiller passif est devenu conseiller actif ».

Le chercheur a apporté à KAOKA sa connaissance du cacao d'Equateur, des hommes et de l'Outre Mer, ainsi que des relations entre producteurs et filière. Il a été le lien et il sert aussi de médiateur entre l'entreprise et les coopératives.

Il a monté et animé les ateliers de négociation. C'est aussi lui qui a intégré des questions des organismes de producteurs et de KAOKA et a défini des protocoles pour y répondre, au fur et à mesure que de nouveaux problèmes se posaient, dans les conditions de production. Par exemple la valorisation de résultats de recherche plus classiques (clones

variétaux), en réponse aux demandes du collectif : qualités organoleptiques, précocité, rendement, résistance aux maladies.

Enfin il convient de noter les tâtonnements du chercheur : adaptation des techniques post récolte, temps de stockage à la zone, contrôle des pullulations d'insectes, types de séchoirs à base de matériel local, modes de réhabilitation des vieilles plantations (greffage, taille). Toutes ces innovations ont été construites avec les producteurs : elles avaient le souci de répondre aux demandes tant de KAOKA en ce qui concerne les aspects de qualité que des producteurs en ce qui concerne le niveau de production dans le cadre du respect du règlement de l'Agriculture Biologique.

Une remarquable construction commune, mais des points de vue et visions encore divergents

Si l'on part du postulat que la confiance est une condition indispensable au fonctionnement d'un dispositif participatif, la personnalisation prend le pas sur l'institutionnalisation. Le poids des liens personnels, amicaux, sont fondamentaux. Ces liens préexistent à la construction du dispositif (Roche 2002). Cette influence ressort également des différents cas de recherche en partenariat analysés jusqu'ici dans différentes situations et pays (Chia *et al.* 2005). Peuvent-ils aussi se construire dans l'action, et celle-ci impose-t-elle alors des rythmes particuliers à la mise en place des dispositifs ?

Dans le cas ici présenté, la construction de la question commune « Comment produire de façon durable un cacao de qualité ? » ne correspond pas directement aux attentes initiales des producteurs (schéma 1) : elle démontre qu'il y a eu négociation et traduction de la demande initiale. Le contrat est ici un engagement réciproque remarquable dans sa forme : il constitue une traduction des demandes initiales des acteurs, chacun engagé dans différents « façons de faire » et d'engagements envers les partenaires.

Ce processus de négociation est énoncé de façon timide par les producteurs. Les différentes parties ont dressé une question commune, un point de passage obligé (Callon 1986), supposée satisfaire leurs différents objectifs (schéma 1). Cette construction est remarquable, en témoignent la qualité, la transparence et respect de la relation alors établie, car cette élaboration de partenariat aux intérêts différents n'était pas acquise d'avance. Mais elle s'est faite sous l'impulsion de la requête de KAOKA, qui est ici plus « moteur » que partenaire.

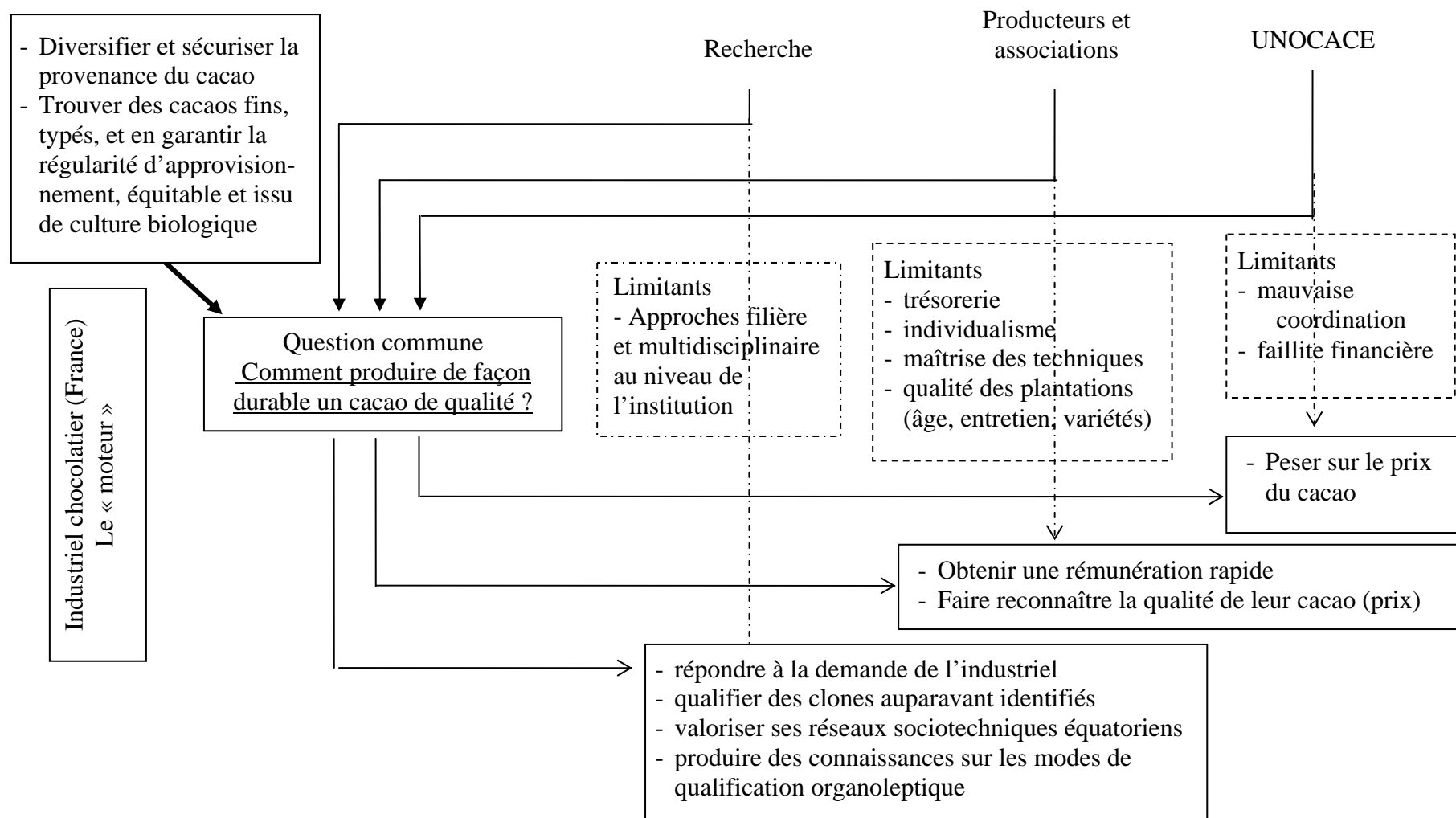
Les modes de culture, de production, de rémunération sont communément énoncés. Mais les intérêts des quatre catégories divergent sensiblement en ce moment :

- ceux de KAOKA sont de découvrir un cacao fin⁴, d'en garantir la qualité, sa conformité à certaines règles (culture biologique...)
- ceux de la recherche sont d'abord de répondre de la meilleure façon à la demande de l'industriel, afin d'améliorer la qualité et quantité des fèves. Il mène parallèlement plusieurs actions de recherche non explicitement désignées dans ce contrat, basées en particulier sur une phase précédente de coopération (1997) : qualifier des clones auparavant identifiés ; valoriser ses réseaux sociotechniques équatoriens, construits lors de son séjour ; produire des connaissances et des méthodes sur les modes de qualification organoleptiques, qu'il a commencé à explorer. Les raisons de sa recherche-action sont en particulier de favoriser la durabilité opérationnelle des organisations de producteurs.

⁴ Son « rêve » nous affirme le directeur

- Ceux des producteurs de cacao et de leurs organisations sont de vendre, au meilleur prix et surtout le plus vite possible

Schéma 1 : La demande de l'entrepreneur, la traduction de la question de recherche par les acteurs



- Ceux d'UNOCACE rejoint ce dernier, il a aussi celui du renforcement organisationnel et de mieux peser sur les prix.

L'analyse du dispositif mis en place autour de la question commune « Comment produire de façon durable un cacao de qualité ? » montre que les objectifs des différents partenaires distincts ont été satisfaits de façon partielle ou totale (schéma 1). La revendication par les producteurs d'une rémunération rapide et élevée, le souci de l'industriel de garantir la qualité du produit mais aussi d'en garantir l'approvisionnement, ou bien encore le souhait de la recherche de valoriser des variétés prometteuses auparavant identifiées, en termes de rendement et surtout de qualité gustative. La posture de recherche en partenariat comporte un certain nombre d'exigences (Chia 2004). L'objectif de notre étude était de mettre en évidence la place et le rôle de la recherche en partenariat, et au delà d'en tirer des leçons en termes d'outils et de méthodes d'intervention (Sébillotte 2001). Pour cela il s'agissait d'identifier et d'analyser les facteurs qui ont permis mais aussi freiné l'élaboration et la mise en place du dispositif, mais aussi des avenir proposés.

L'émergence d'un projet collectif de construction d'un produit « cacao bio équitable origine Équateur » supposait de ne pas s'intéresser qu'aux seuls producteurs. Les différences de représentation expliquent les différences d'appréciation des caractéristiques d'un « bon » produit territorial, c'est-à-dire relèvent de la construction sociale de l'objet (Torre Chia 2001). Il faut relativiser les affirmations de la recherche ou de KAOKA, tout comme celles des représentants de UNOCACE que les différentes composantes techniques et organisationnelles du dispositif en place ont été construites avec les « producteurs » puis acceptées, parfois avec réticence, la force de conviction l'emportant (figure 2). Comme cela est le cas de nombreuses innovations dans le domaine de la production agricole le changement ne se produit pas à la même vitesse à tous les niveaux de la filière, certains voyants l'intérêt commun avant les autres.

Le déroulement après la mise en place : une relative satisfaction

La qualité d'un produit agricole désigne deux aspects distincts : les propriétés technologiques du produit d'une part, les caractéristiques du processus de production qui conduisent à son élaboration d'autre part (Bureau *et al.* 2000 : 65).

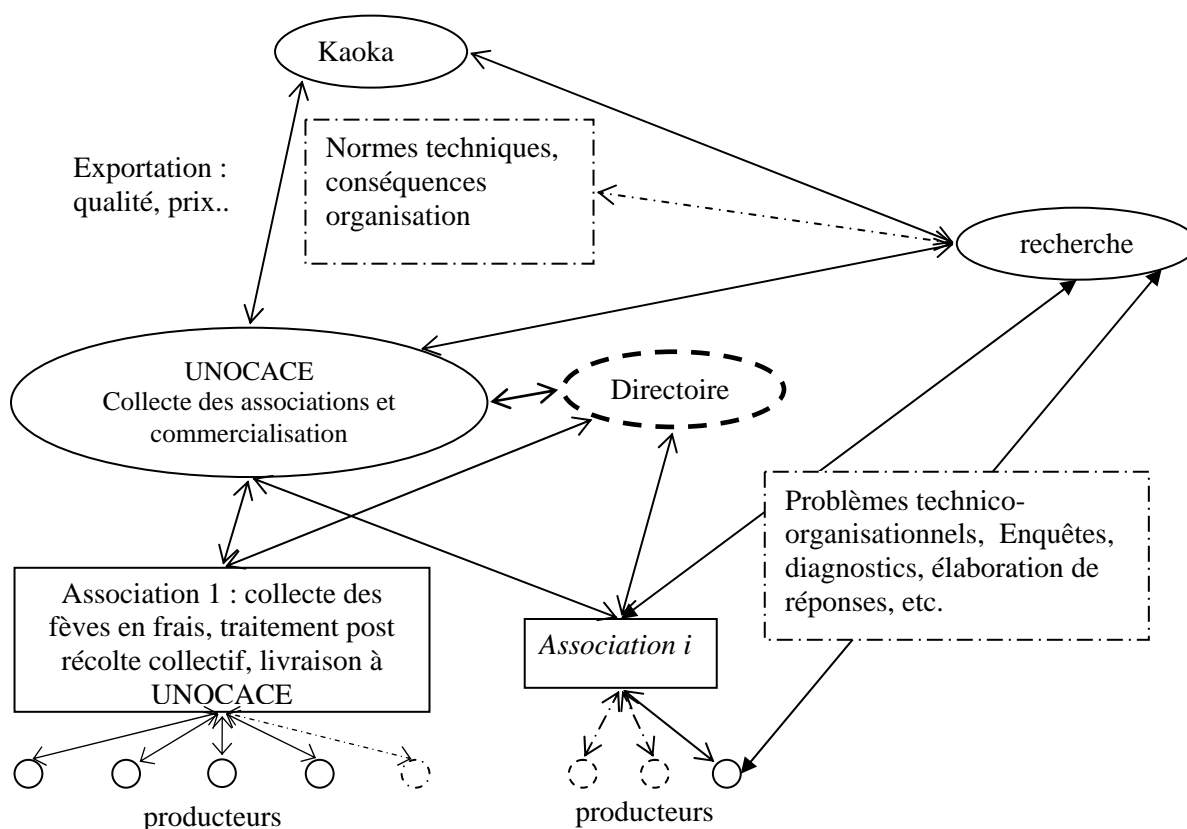
Le cacao est pour de nombreux petits producteurs de cacao d'Equateur principalement une activité de cueillette et rarement une culture. Tous les interviewés soulignent que l'exigence d'agriculture biologique ne posait pas de problèmes « puisque ici on n'a jamais appliqué de produit » ou que « nous n'utilisons pas de produits chimiques ». Ce n'est qu'en cours d'enquête que certains admettent qu'il y a eu quelques doutes aussi au début et que cela n'a pas posé de problèmes de passer en bio revient en leitmotiv.

Mais un certain étonnement se fait jour, que cette pratique traditionnelle par défaut ait été inscrite dans le cahier des charges, d'autant que de nouvelles techniques telle que la taille des arbres, prennent le contre-pied des techniques traditionnelles. Faut-il voir un hasard si la première pratique soit revendiquée et mise en œuvre⁵, alors que celle de la taille des arbres, dont chacun pourtant souligne le bien fondé (nécessaire, bénéfique, augmente la production), le soit beaucoup moins quand on demande la réalité de son adoption ? Les surfaces ou le nombre d'arbres concernés sont rarement énoncés spontanément, et l'intérêt de la taille s'enfonce sous les chiffres quand la question est posée. La non mise en œuvre ainsi avouée est

⁵ Cette prescription est certes obligatoire pour être certifié : mais très peu (4 ou 5 selon les interviewés) auraient quitté l'Unocace à cette occasion

abondamment justifiée : en particulier cela prend du temps, cela coûte cher, il faut recruter un journalier, ou encore « à mon âge je ne peux plus monter en hauteur sur des échelles ». Nous ne jugeons pas la pertinence des arguments, qui restent des justifications de non adoption. Les agriculteurs interviewés en groupe (2 ou plus) sont particulièrement disert, chacun quêtant chez l'autre de nouvelles justifications, et renforçant mutuellement leurs arguments. Il est important de constater que les producteurs savent ce que c'est que la taille des arbres et qu'ils attendent que les plus progressistes commencent, fassent la démonstration avant de peut être commencer, ce qui est une preuve de leur maturité, car tant au niveau national comme international les petits producteurs de cacao ne taillent pas les arbres. Le changement technique important explique-t-il à lui seul cette différence entre ce qui est énoncé et ce qui est pratiqué ? En première analyse on peut y voir le fait que les agriculteurs n'aient pas été associés à son élaboration. D'autres techniques, la livraison des fèves fraîches par exemple, ont été entièrement adoptées, mais après hésitation et pratique de collègues. Cette technique est démonstrative, elle a fait rompre aux agriculteurs leur système habituel : récolte, séchage sans fermentation, vente à des acheteurs locaux. Il semble que pour la vente du cacao en frais, le producteur a su comprendre rapidement où était son intérêt, ce qui n'est pas encore le cas pour la taille des arbres.

Schéma 2 : les interactions et fonctions des quatre groupes



La définition de nouvelles normes de récolte et de traitement post récolte, puis de livraison en frais et de la base de paiement correspondante, a à chaque fois suscité des controverses technique et organisationnelle choc : elle est soulignée, douloureusement, par l'ensemble des

interviewés. Le cycle décrit est à chaque fois le même : les nouvelles techniques provoquent des doutes initiaux d'une partie des agriculteurs, la mise en pratique par quelques « innovateurs » puis l'adoption généralisée avec départ des socios récalcitrants.

Les producteurs affirment souvent qu'ils ont bien accepté les nouvelles techniques ; c'est aussi ce que disent les techniciens, les responsables et les chercheurs. Mais en cours d'enquête, et généralement juste après cette déclaration, l'affirmation est nuancée par les producteurs : « on a dû changer », « on n'avait pas d'alternative ». Le cas de l'achat du seul cacao frais est particulièrement démonstratif. Le cacao est acheté à la coopérative par UNOCACE puis par KAOKA en fèves fermentées et séchées. La coopérative pour sa part achète le cacao frais aux producteurs et doit fixer un taux de conversion poids frais / fèves sèches, lors de l'achat du produit : de telle sorte à ne pas acheter de l'eau au prix du cacao et qu'elle ne perde très rapidement des sommes substantielles. C'est l'établissement de ce taux qui a provoqué de grandes controverses : la forte anxiété a au début provoqué la seule implication de quelques agriculteurs. L'année suivante a généralisé ce mode de rémunération. Mais cette acceptation est exprimée souvent en fin d'entretien comme obligation, comme insatisfaisante. En effet l'augmentation de ce taux a un impact direct sur les revenus du producteur ce qui est pour lui un élément de négociation, alors que cela ne peut l'être car il s'agit d'un rendement physique naturel et mesurable.

Les doutes initiaux à l'innovation : des cycles doute – adoption ? La confiance et la « gestion » des « paysans »

« nous sommes comme une famille »

Nous considérons ici la confiance comme conséquence et garantie du processus.

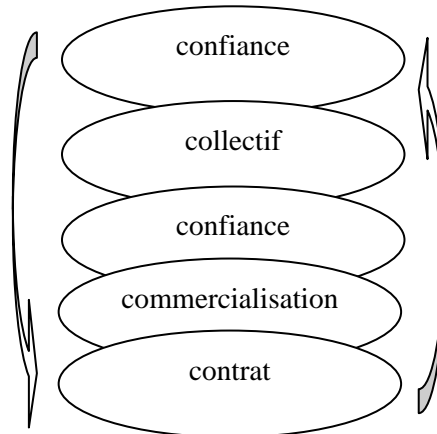
La démarche a été énoncée par les différentes personnes comme un atout social et économique. Les qualificatifs abondent, sur un ton positif et joyeux en début de tout entretien : diminution du travail, amélioration du rendement et du revenu, augmentation du niveau de vie, meilleure maîtrise, perspectives... En outre et selon nous, les apprentissages d'un tel processus collectif contribueraient à améliorer leur capacité d'adaptation sociotechnique et organisationnelle (Argyris & Schön 2002) aux évolutions du contexte, c'est à dire renforceraient la durabilité du système.

Paradoxalement quand certains ont déclaré « Kaoka fixe les règles et nous on exécute », l'affirmation témoignait plus une appropriation claire et déterminée que de résignation tel que décrite auparavant : une adaptation aux besoins du partenaire dont on estime qu'ils sont une condition intangible du dispositif.

Nécessaire à la définition et à la bonne marche du dispositif, le mot revient souvent directement ou indirectement, chez tous les acteurs... Néanmoins est-ce confiance ou satisfaction pour de meilleurs prix et de meilleures conditions de travail ? L'évocation « je suis venu pour le prix » illustre cette interrogation.

Les appréciations des producteurs sur l'innovation « livraison et paiement en frais », fermentation et séchage collectifs », sont unanimes. Du coup elles en deviennent suspectes : n'appartiennent-elles pas au rayon des commentaires diffusés lors des formations en particulier à fins de convaincre ? Le discours d'une grande partie des acteurs, en particulier les producteurs interviewés seuls, exprime au bout d'un temps leur doute de croyance initial quant à la qualité et à l'intérêt des modifications sociotechniques proposées, qualifiées alors de contraintes.

Schéma 3 : Cycle d'adoption de l'innovation



D'autres controverses apparaissent au cours des entretiens avec les producteurs ? Les « paysans »

Nos entretiens démontrent une certaine confusion entre les producteurs et leurs leaders (responsables d'associations en particulier). Convaincre : ce mot revient dans toutes les interviews. Chez les techniciens⁶, chez les responsables des associations. Les « producteurs » qui ont admis les innovations techniques et organisationnelles sont d'abord les responsables. Que ces derniers aient accepté ne présuppose aucunement de l'acceptation immédiate et générale par « la base ». Les propres responsables avouent toujours à un moment ou autre les doutes qu'ils ont eus eux mêmes : souvent ils se « rattrapent » (se justifient) en émettant un jugement paternaliste sur « leur base » qui par « manque d'éducation » a généralement du mal à comprendre et à admettre la nécessité de l'évolution des techniques et des modes d'organisation. Faut-il parler de justification de leurs « routines défensives » par des dirigeants qui sont censés être l'avant-garde ?

La contradiction est forte entre la « grande famille » d'une part, et les modes de qualification des « paysans » qui émergent peu à peu au fil des discussions avec les responsables (élus) : ils sont peu éduqués, il faut les « conscientiser », ils ont des difficultés à comprendre, ils ne savent que demander des crédits, ils sont traditionnels, conservateurs, ne savent pas gérer par eux-mêmes, ils sont peu disciplinés, ont une attitude passive. Ces qualifications sont assez déconcertantes, relèvent de leur conviction d'affichage élitique.

Le contraste entre la liste par les producteurs des bienfaits que leur a apportés le dispositif, et leur résignation certaine qui transparait en cours de conversation est saisissant : il tempère l'enthousiasme initialement exprimé par les acteurs. Les hypothèses quant à cette fatalité sont peut être à chercher du côté du chamboulement important qui s'est produit dans leurs manières de vendre. Cette étape est sans doute nécessaire, d'évolution de l'agriculteur dominé par un monde qu'il ne comprend pas vers un acteur conscient et autonome (Damon 2002). En effet dans cette situation qui est classique dans le secteur agricole il y a un travail, un mode de pensée et d'acceptation des innovations à des vitesses différentes selon les individus. D'un côté il y a l'industriel qui sait que dans le commerce tout évolue très rapidement, qu'il ne peut se contenter d'une routine qui doit avoir des idées, innover et de façon intuitive se projeter sur le marché du futur. A l'autre extrémité il y a le producteur qui cherche à survivre en faisant ce qu'il sait faire, en se confrontant aux aléas naturels de la production, qui n'a pas toujours les informations nécessaires et qui cherche à comprendre ce qui se passe, car il voit bien que tout évolue très vite et qui comme de nombreux êtres humains a du mal à se projeter dans le futur

⁶ Technicien désigne ici celui qui n'est pas producteur : salarié d'Unocace, chercheur...

Les premiers tâtonnements constatés sont largement issus du caractère paradoxal du nouveau concept de produit typé (Dulcire, 2004) dans sa production – biologique – et dans sa rémunération – prix d’achat. Il correspond à ce que Hubert (2001) appelle la réactivation du local. L’émancipation, l’autonomie des acteurs permettent d’apprécier leur niveau d’appropriation comme produit des processus d’apprentissage (Sébillotte 2001 ; Chia et Deffontaines 1999). Les résultats significatifs en termes de pratiques, de modes de coordination technique, organisationnelle, et économique font la preuve de la bonne appropriation par UNOCACE et ses membres du « projet » proposé par KAOKA. L’acceptation de la culture « biologique » aussi. Mais ce renforcement reste fragile, ils en font la démonstration en cours d’entretien, tant au niveau organisationnel, dans ces zones excentrées, à l’écart des pôles de développement économique. Leur perception médiocre du rôle de l’agriculture dans l’aménagement territorial, leur faible réactivité vis-à-vis de certaines techniques en témoignent, en contrepoint des visions affirmées des chercheurs et de l’industriel. En conclusion nous voudrions plaider sur la nécessité de mieux comprendre ces éléments et les modes de coordination, mais aussi les demandes sociales.

Les insuffisances⁷ et le futur

Dans cette situation où chaque partie, et chaque individu, « y compris le plus humble et le plus fragile, doit assumer la tâche de *tout choisir* et de *tout décider* » (Ehrenberg 1995), la disparité d’accès à l’information, du niveau d’organisation, mais aussi et surtout la disparité du soutien de la collectivité aux productions, a de fait généré des inégalités entre agriculteurs.

Le renâclement sociotechnique du début est maintenant organisationnel, en particulier pour les dirigeants qui représentent l’avant-garde des changements, quant à la proposition de KAOKA de création d’une institution équatorienne assurant le lien entre l’entreprise chocolatière et UNOCACE. La structure UNOCACE repose sur les bases d’une organisation a buts non lucratifs à des fins beaucoup plus sociales que commerciales. Le volume des affaires augmentant, KAOKA conseille que la structure UNOCACE soit adaptée aux fins qu’elle poursuit et activités développées.

Il s’agit ici du point le plus controversé. Beaucoup sinon tous les producteurs décrivent l’avenir comme une simple continuation de l’existant, avec des croissances quantitatives, limitées. La nécessité d’évolutions structurelles qualitatives, rendues nécessaires en particulier par la croissance des quantités traitées, n’est pas énoncée spontanément chez les responsables et les salariés d’UNOCACE, qui semblent s’y résoudre peu à peu sous la demande de KAOKA et de la recherche. Les rares qui l’énoncent spontanément le font parce que cela est « politiquement correct » vis-à-vis de KAOKA.

On retrouve ici encore les éléments clés de ce dispositif : le « moteur » KAOKA s’assure de l’adhésion des structures. Il y a négociation, évolution, une réelle appropriation collective (schéma 1), mais KAOKA a besoin que la composante en discussion soit adoptée pour améliorer ses relations avec son partenaire et les capacités technique et de gestion de UNOCACE et des associations. Cette réactivité de l’industriel qui cherche à faire évoluer le système est pour l’instant comprise par la base comme des « ordres » donnés par KAOKA qui impulsent le sens et le mode de dispositif. A charge ensuite aux représentants des structures, les dirigeants, de convaincre leurs adhérents. Cette qualification ne remet en rien en cause la bonne foi des dirigeants de l’entreprise.

Ces responsables interviewés ont généralement des discours plus structurés et des visions stratégiques explicitées, ce qui est logique, que les « paysans ». En outre ils se différencient

⁷ Pour partie issues de l’atelier de programmation stratégique 2006 -2010 des 11 et 12 avril 2006

soigneusement des « autres » : l'image stéréotypée du « paysan » « traditionnel », « conservateur », qu'il faut convaincre de changer ses habitudes, revient facilement dans leurs paroles, en opposition à leur pensée moderne. Leurs discours les situent implicitement au dessus mais ils se contredisent souvent en rendant compte de leurs propres hésitations, qui les fait alors ressembler aux autres dont ils ont auparavant critiqué les routines défensives.

Cette coupure entre dirigeants et dirigés est plutôt préoccupante, et entache la durabilité des associations. La rotation des postes à responsabilité, déjà pratiquée ou annoncée chez certains, pourrait contribuer à rapprocher ces deux groupes.

Conclusions : des résultats certains, mais encore fragiles. Vers un nouveau cycle⁸ ?

L'étude réalisée a permis d'identifier et de confronter les raisons qui ont poussé les agents à se coordonner. La demande par l'industriel chocolatier français KAOKA d'un cacao fin de type équatorien, relayée auprès de la recherche et de la profession, a ouvert une opportunité dont les producteurs vont se saisir. Bien que les intérêts des parties prenantes diffèrent sensiblement, celles-ci ont réussi à mettre en place un dispositif de recherche en partenariat. Les modes de coordination se font autour des demandes de l'industriel, qui vise à produire un cacao typé sont remarquables. Ce partenariat, en évolution permanente, tend vers un équilibre par le fait que l'avenir KAOKA dépend maintenant beaucoup de ce programme entre recherche et producteurs. Une situation d'engagement et d'action des chercheurs du CIRAD que l'on trouve de façon peu fréquente.

L'analyse du dispositif mis en place autour de la question commune « Comment produire de façon durable un cacao de qualité ? » montre que les objectifs des différents partenaires distincts ont été satisfaits de façon partielle ou totale (schéma 1). Un fait remarquable est l'appropriation du cacao fin et d'arôme par des petits producteurs alors qu'il était traditionnellement le fait des grandes plantations.

Les nombreux résultats positifs énoncés par les acteurs – innovations sociotechniques et organisationnelles, apprentissages – sont indéniables. Il semble que le soin qui a été pris de chercher à alléger la tâche du producteur et ses investissements ainsi que l'attitude de KAOKA qui face aux problèmes rencontrés a su apporter sa contribution, soient parmi les raisons de ce résultats. Ils attestent de la convergence progressive des différents objectifs des partenaires, néanmoins un renforcement qui reste fragile. Les hésitations et les doutes exprimés en particulier par les producteurs, concernent les nouvelles « façons de faire », techniques et organisationnelles. Ils sont largement issus du paradoxe d'une innovation produit typé construite avec eux à partir de la tradition de la culture du cacao. Il ressort néanmoins des interviews que les interrogations, donc les apprentissages, concernent d'abord les responsables, les institutions, avant les producteurs eux-mêmes qu'ils influencent. Les hésitations témoignent aussi que les producteurs ne sont pas (encore ?) devenus autonomes UNOCACE et KAOKA sont positivement devenus interdépendants. Les apprentissages des associations de base garantissent-ils une capacité d'adaptation suffisante à des évolutions de contexte ? Les acteurs ont créé des structures de coordination de différents ordres, et à deux niveaux.

Un changement qualitatif n'est-il pas nécessaire, alors que le dispositif actuel a produit ce que les participants en attendaient ? Les questionnements des interviewés en rendent compte : le repli sur les associations prôné par plusieurs d'entre eux peut être lu en réaction à la peur d'une crise de croissance annoncée. KAOKA fait la demande de création d'une entité de droit équatorien, qui assurerait la fonction de commercialisation. L'association des élus des

⁸ Au sens de Liu (1986)

associations de UNOCACE a réagi en y répondant pas dans un premier temps. Les interrogations des membres du directoire lors d'une réunion suite aux enquêtes démontrent la prise de conscience que la croissance d' UNOCACE ne permet plus seulement de reconduire le passé. Un nouveau dispositif sera alors co-construit en réponse à cette demande. Un nouveau cycle de partenariat redémarrera alors. Quels y seront la place et le rôle de la recherche ?

Bibliographie

- Argyris, C., Schon, D., 1993. *Knowledge for Action*. Ed. Jossey-Bass, 330 p.
- Arellano Hernández A., 2003. La sociología de las ciencias y de las técnicas de Bruno Latour y Michel Callon. In “*escuelas sobre la tecnología, un debate abierto*”, Universidad Autónoma de Chapingo, México.
- Bureau J. C., Mialaret L., Lacombe R., 2000. « Quel équilibre entre les exigences des consommateurs français et la réalité économique internationale ? », *Sécurité des aliments : les enjeux de la demande sociale*, Conseil Régional Midi-Pyrénées, 63-72.
- Callon M., 1986. Éléments pour une sociologie de la traduction : la domestication des coquilles St-Jacques et des marins pêcheurs dans la baie de St Brieux. *L'année sociologique*, 36, 169-208, Paris
- Chia E., 2004. Principes, méthodes de la recherche en partenariat : une proposition pour la traction animale. *Revue Élev. Vét. Pays Trop.*, 57 (3-4), 233-240
- Chia E., Dulcire M., Hocdé H., 2005. Comment favoriser les apprentissages collectifs d'un groupe de chercheurs ? Communication présentée au 6^{ème} congrès européen de Sciences des Systèmes, Paris, 19-22 septembre 2005.
- Damon L., 2002. La dictature du partenariat. Vers de nouveaux modes de management public ? In *Futuribles* n° 273, pp. 27-41, Paris
- Dulcire M., 2005. A patrimonial commodity from myth to revival, the « bonifieur » coffee in Guadeloupe (FWI). *Anthropology of Food*, 4, <http://www.aofood.org>
- Dulcire M., Roche G., 2006. *Production et gestion d'un cacao en Équateur, en réponse à une demande industrielle. Un bilan*. Cirad, Montpellier, 60 p.
- Ehrenberg A., 1995. *L'individu incertain*. Pluriel, Hachette, 323 p.
- Feenberg A., 1999. *Questioning technology*. New York and London, Routledge. (French edition, *(Re)penser la technique*, 2004, La Découverte, Paris, 231 p.)
- Hubert A., 2001. « Systèmes agroalimentaires localisés, réflexions d'une anthropologue », *Systèmes agroalimentaires localisés : terroirs, savoir faire, innovations*, Inra-Cirad-Cnearc, Montpellier, 207-9.
- Jacquiau C., 2006. *les coulisses du commerce équitable*. Éditions des 1001 nuits, Paris, 473 p.
- Kaufman J.-C., 1996. *L'entretien compréhensif*. Armand Colin, Paris, 128 p.
- Liu M., 1997. Fondements et pratiques de la recherche-action. Logiques sociales, L'Harmattan, Paris.
- Maleysson F., 2006. Commerce équitable : carence dans les garanties. Que choisir ? 436, 48-53, Paris
- Roche G., 2002. « Cacao biologique et coordination des acteurs, organisations des filières en Equateur et au Vanuatu ». Communication au colloque « Systèmes agroalimentaires localisés » tenu à Montpellier France 16 au 18 Octobre 2002
- Salette J., 1997. La typicité : une notion nouvelle au service du produit, de ceux qui l'élaborent, et de ceux qui le consomment en l'appréciant, *Revue des Œnologues*, 85, 11-3, Paris.
- Sébillotte M., 2001. Les fondements épistémologiques de l'évaluation des recherches tournées vers l'action, *Nature, Sciences Sociétés*, 9, 3, 8-15, Paris
- Torre A., Chia E., 2001. « Pilotage d'une AOC fondée sur la confiance. Le cas de la production de fromage de Comté », *Gérer et comprendre*, 65, 55-67, Paris.